

28.—Grèves et lock-out, par industrie, 1944 et 1945—fin

Industrie	1944						1945			
	Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu		Nombre de grèves et lock-out	Travailleurs atteints		Temps perdu	
		Nombre	Pourcentage	Jours de travail-homme	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Jours de travail-homme	Pourcentage
Transports et utilités publiques	13	7,484	10-0	45,426	9-3	12	4,322	4-5	28,096	1-9
Chemins de fer.....	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Tramways.....	3	7,034	9-3	44,017	9-0	4	2,613	2-8	24,668	1-7
Transport par eau.....	3	206	0-3	339	0-1	3	1,386	1-4	2,525	0-2
Transport par air.....	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Autre transport local et routier.....	4	83	0-1	955	0-2	2	140	0-1	504	2
Télégraphe et téléphone.....	1	—	—	—	—	1	22	2	88	2
Electricité et gaz.....	2	116	0-2	47	2	1	100	0-1	250	2
Autres.....	1	45	0-1	68	2	1	61	0-1	61	2
Commerce	3	105	0-1	334	0-1	4	445	0-5	3,220	0-2
Finance	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—
Services	6	2,047	2-7	12,266	2-5	6	241	0-2	757	0-1
Administration publique.....	2	1,763	2-3	11,028	2-3	1	—	—	—	—
Amusements.....	1	—	—	—	—	1	28	2	126	2
Services commerciaux et personnels.....	4	284	0-4	1,238	0-2	5	213	0-2	631	0-1
Totaux	199	75,290	100-0	490,139	100-0	197	96,085	100-0	1,457,420	100-0

¹ Aucune déclarée.

² Moins d'un dixième d'un p.c.

⁴ Y compris l'érection de tous les grands ponts.

³ Y compris la réduction des métaux non ferreux.

⁵ Y compris le service de l'aqueduc.

Causes et résultats des conflits industriels.—Chaque année depuis l'inauguration des relevés en 1901 et jusqu'à 1944 la plus importante cause des grèves a été la demande d'augmentations de salaire. Les grèves ont varié en nombre avec les fluctuations de l'activité syndicale; les demandes de reconnaissance d'un syndicat ou de renvoi de non-syndiqués de la part des ouvriers ont été la cause d'arrêts du travail. Depuis 1936 les questions syndicales ont causé plusieurs grèves, plus qu'au cours des années où l'activité syndicale était à son apogée, 1903-07 et 1914-19. En 1945, les grèves pour obtenir des augmentations de salaires, des heures réduites et d'autres changements n'ont causé que 4-5 p.c. de toute la perte de temps, alors que les grèves au sujet des questions syndicales (particulièrement l'atelier fermé, l'atelier syndical, le maintien d'affiliation et la retenue syndicale) en ont causé presque 68 p.c.

La proportion des conflits industriels réglés par les services publics de conciliation augmente depuis 1935. Jusqu'à 1935 environ la moitié des différends étaient réglés par négociations directes entre les parties. En 1945, plus de la moitié des grèves sont réglées par des organismes des gouvernements fédéral ou provinciaux. En se basant sur le nombre d'ouvriers canadiens employés ailleurs que dans l'agriculture, 33 travailleurs sur 1,000 sont impliqués dans les grèves en 1945 contre 25 en 1944, 72 en 1943, 39 en 1942, 33 en 1941, 27 en 1940 et 20 en 1939. La perte de temps par 1,000 jours ouvrables est de 1-66 jour en 1945 contre 0-54 en 1944, 1-14 en 1943, 0-51 en 1942, 0-55 en 1941, 0-39 en 1940 et 0-36 en 1939.